

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) RÉVISÉ D'LOUDALLE COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Par arrêté n°20200149 du 17 août 2020, le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé d'Oudalle arrêté par le conseil communautaire du 19 décembre 2019.

Cette enquête se déroulera **du mercredi 9 septembre 2020 (ouverture à 9h) au vendredi 9 octobre 2020 (clôture à 17h) inclus soit une durée de 31 jours.**

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné Monsieur Jean-Bernard BEHETS en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture :

- À l'hôtel de la Communauté urbaine du lundi au vendredi de 8h à 18h,
- À la mairie d'Oudalle, le lundi et mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- Sur un poste informatique mis à disposition du public aux mêmes jours et heures à l'hôtel de la Communauté urbaine,
- Sur les sites internet de la Communauté urbaine (lehavreseinemetropole.fr) et de la mairie d'Oudalle (oudalle.fr).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :

- En les consignant sur les registres d'enquête,
- Ou en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de PLU révisé d'Oudalle, Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilières), 19 rue Georges Braque 76085 Le Havre CEDEX,
- Ou en les envoyant à l'adresse e-mail suivante : pluoudalle@lehavremetro.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues par le commissaire enquêteur à la mairie d'Oudalle aux jours et heures ci-dessous :

- **le mercredi 9 septembre 2020, de 9h à 12h,**
- **le samedi 19 septembre 2020, de 9h à 12h,**
- **le vendredi 9 octobre 2020, de 14h à 17h.**

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, des mesures particulières sont demandées au public :

- privilégier la consultation du dossier et la transmission d'observations par voie dématérialisée,
- respect des mesures de distanciation sociale,
- désinfection des mains avant d'accéder à la salle de permanence,
- port du masque obligatoire,
- apporter un stylo personnel.

Le commissaire enquêteur, lors de ses permanences, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne présentant des symptômes (fièvre, respiration difficile, toux,...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire.

La révision du PLU a conduit à réaliser une évaluation environnementale consultable dans le rapport de présentation du dossier d'enquête publique du projet de PLU arrêté.

A l'issue de l'enquête, le projet de PLU révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire Le Havre Seine Métropole.